

Cabinet de la **SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**  
Avocats au Barreau de BONNEVILLE  
Immeuble « La Résidence », 111 Rue du Pont, 74130 BONNEVILLE  
*cabinet@briffod-avocats.fr*

**AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION EN UN LOT UNIQUE  
D'UN BATIMENT D'HABITATION, D'UN GARAGE, DE DEUX PLACES DE  
STATIONNEMENT ET D'UN PETIT ABRI DE JARDIN**  
sis sur la Commune de **LA COTE D'ARBROZ** (Haute-Savoie),  
lieudit « Moulin du Couard », 1082 Route de Morzine

**MISE A PRIX : 400.000 € (QUATRE CENT MILLE EUROS)**  
avec faculté de baisse de mise à prix du quart puis d'un tiers et enfin de moitié,  
en cas de désertion d'enchères,  
frais et droits en sus

Fixée au **JEUDI 03 MARS 2022 à 14 heures**, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal  
Judiciaire de BONNEVILLE (74130), au Palais de Justice de ladite ville.

A la requête de **Monsieur FRY Mark Robert, Trustee in Bankruptcy**, agissant en sa qualité  
de liquidateur de **Monsieur Nigel Dennis MORLEY**, déclaré en faillite par jugement de la  
**County Court de LUTON (Royaume-Uni)** en date du **08 juin 2010**, domicilié 32 Cornhill –  
LONDRES (Grande-Bretagne), ayant pour Avocat la **SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**,  
agissant par **Maître Pierre BRIFFOD**, Avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74130), y  
demeurant 111 Rue du Pont, Immeuble « La Résidence », 74130 BONNEVILLE, et ayant pour  
avocat plaidant : **Maître David MÉHEUT & Maître Sophie GRÉMAUD**, Avocats au Barreau de  
PARIS, **Cabinet CLYDE & CO LLP**, 134 Boulevard Haussmann – 75008 PARIS.

**DÉSIGNATION DES BIENS** : Sur la Commune de **LA COTE D'ARBROZ** (74110), lieudit  
« Moulin du Couard », 1082 Route de Morzine, les biens immobiliers cadastrés **section A sous  
les numéros 2865** (09a 57ca), **2866** (20ca), **2867** (12ca), **3925** (07a 55ca), **3930** (19ca) et  
**3933** (97ca), à savoir :

- un garage pouvant accueillir deux véhicules,
- deux places de stationnement,
- un petit abri de jardin,
- un bâtiment d'habitation d'une surface habitable de 152,60 m<sup>2</sup> comprenant :
  - \* *au rez-de-chaussée* : pièce de vie, coin cuisine, local technique, chambre-cabine 1, salle d'eau-WC, buanderie, cage d'escalier,
  - \* *au premier étage* : dégagement-palier, chambre 2, salle d'eau-WC attenante à la chambre 2, chambre 3, salle d'eau-WC attenante à la chambre 3, chambre-cabine 4, chambre 5, salle d'eau attenante à la chambre 5, balcon,
  - \* *combles* : palier, chambre 6, balcon, chambre 7, chambre-bureau 8, WC, salle d'eau-WC.

**OCCUPATION** : Selon procès-verbal de description en date du 08 décembre 2021 de la SAS  
**SAGE ET ASSOCIES**, Huissiers de Justice au FAYET, il résulte que " *cette maison constitue la  
résidence principale des actuels propriétaires. Ils y exploitent une activité de maison d'hôtes.*"

Le tout plus amplement décrit au P.V. de description dressé par la SAS SAGE ET ASSOCIES, Huissiers de Justice au FAYET, le 08 décembre 2021 et annexé au cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente, déposé le 17 décembre 2021 au Secrétariat-Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE sous le n°21/01379, où chacun peut en prendre connaissance.

**VISITE** : une visite sera organisée par la SAS SAGE ET ASSOCIES, Huissiers de Justice, le VENDREDI 11 FÉVRIER 2022 de 11 heures à 12 heures.

**ENCHÈRES** : en conformité de l'article R.322-40 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, les enchères ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74).

**RENSEIGNEMENTS** : pour plus de renseignements, s'adresser :

- au Cabinet de la **SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**, Avocats – (Tél. 04.50.97.00.07),
- au Greffe du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE où le cahier des charges est déposé – (Tél. 04.50.25.48.00).

*Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 03 janvier 2022.*